

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€** de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques\*

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Cci Nice Côte d'Azur  
20, boulevard Carabacel  
06005 Nice Cedex 1  
04 93 13 73 47  
[paca@fondation-patrimoine.org](mailto:paca@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



### MAIRIE DE PUIMICHEL

1 place Delphine de Signe  
04700 Puimichel  
04 92 78 61 40  
[mairie@puimichel.fr](mailto:mairie@puimichel.fr)

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

**Moulin à vent de Puimichel**  
Alpes de Haute provence

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# ► Aidez-nous à redonner des ailes au moulin de Puimichel !

## ◆◆ LE PROJET

La Commune de Puimichel est un village rural qui a connu le temps où l'on foulait le blé sur les aires. Le grain était ensuite moulu au moulin à vent.

Désaffecté depuis de nombreuses décennies, le moulin du village a perdu ses ailes au fil du temps. Une restauration est aujourd'hui nécessaire pour lui redonner une image fidèle.

## ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Ce moulin à vent fait partie du patrimoine communal depuis toujours. Il a fonctionné jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et figure sur les cartes de Cassini.

Les archives municipales confirment l'importance de ce moulin, son rôle indispensable à la vie du village.

## ◆◆ LA MOBILISATION

Ce moulin est construit sur les aires du village qui sont un lieu de rencontre pour les habitants mais aussi pour les touristes de passage et les écoliers.

Il complète le four banal qui est allumé une fois par an et fait partie de l'histoire du village.

Le moulin à vent, une fois restauré, renforcera l'attractivité de la commune et permettra aux visiteurs de l'apprécier tel qu'il était au temps jadis.

Montant des travaux	45 071 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Printemps 2024



Crédit photos © Fondation du patrimoine

# ► Bulletin de don

## ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Moulin à vent de Puimichel

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/92372](http://www.fondation-patrimoine.org/92372)

ou en flashant le QR code ci-contre.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine Moulin à vent de Puimichel**

**Le montant de mon don est de**

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

## ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre